

José Bové s'en va chasser le loup



Le députée EELV provoque une petite polémique en incitant à tuer les loups qui menacent les troupeaux.

"Si le loup risque d'attaquer un troupeau, la meilleure façon de faire c'est de prendre un fusil et de tirer." Cette déclaration de José Bové sur une petite radio de Lozère, le 17 juillet dernier, a provoqué la colère de l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), qui a déposé plainte contre le député EELV pour "incitation à la destruction d'une espèce protégée".



"Curieuse déclaration pour un élu chargé de voter les lois, et qui, pour complaire à quelques-uns de ses ex-amis, appelle à les enfreindre", déplore l'Aspas, accusant José Bové de se "rabaïsser au niveau de l'anti-écologie primaire". L'Aspas souligne que les solutions de protection des troupeaux existantes sont efficaces et "les seules qui permettent d'envisager la cohabitation entre le loup et le pastoralisme".

Interrogé jeudi par "Le Monde", José Bové réitère : "On peut tirer le loup, parce que la priorité est de maintenir les paysans dans les zones de montagne". L'ancien éleveur de brebis poursuit : "Il faut que nous, les écolos, on arrête la langue de bois : on ne peut être à la fois contre la désertification des campagnes et l'extension urbaine à l'infini, et en même temps créer à la campagne des espaces où les agriculteurs ne peuvent pas vivre".

Depuis quelques semaines, alors que des troupeaux ont été attaqués, la présence des loups fait l'objet d'un débat en Lozère, où un comité de veille aux grands prédateurs a été mis en place.